

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 1
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence
Parcours	
Semestre	2
Intitulé	Droit civil des biens
Volume horaire	35h
Enseignant	Laurence Amiel-Cosme
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Comprendre l'étude du droit des biens dans ses différents aspects : la notion de patrimoine d'une personne, la notion de biens. Quelles sont les richesses qui viennent constituer le patrimoine d'un individu ? : quels biens ? Quels droits ? Quelles choses détenues par une personne ? Quelles sont les dispositions du Code civil sur la propriété ? Comprendre la protection de la propriété en droit français (et selon la jurisprudence de la CEDH) à travers notamment les caractères du droit de propriété (absolutisme, exclusivisme, caractère perpétuel) ; comprendre également les modes d'acquisition de la propriété. Connaître la prescription acquisitive (l'usucapion). Et au-delà de la propriété individuelle, savoir comprendre les mécanismes de la propriété collective (démembrement, indivision, servitudes, mitoyenneté, ...). <u>Particularités pédagogiques</u> : <u>Résumé du cours</u> : Une introduction étoffée qui traite en particulier de la notion de patrimoine : le contenant des richesses d'une personne, avec une approche civiliste traditionnelle (théorie classique et subjective du patrimoine des auteurs Aubry et Rau) et évolution contemporaine notamment au regard de la divisibilité du patrimoine. Mais alors quelles richesses ? Une première partie consacrée à la propriété individuelle qui permet d'envisager toutes sortes de richesses, au gré notamment des classifications : les biens meubles, les immeubles, les droits (réels, personnels, ...), les choses (corporelles, incorporelles, frugifères, ...). Pour ensuite s'intéresser au droit de propriété en lui-même et à sa

	protection, aux modes d'acquisition de la propriété et en particulier à la prescription acquisitive (usucapion). Une seconde partie sur la propriété collective, qui permet une analyse approfondie (dispositions du Code civil, jurisprudence, ...) de la propriété indivise (avec particulièrement les règles sur l'indivision du code civil ; mais aussi les situations de blocage et le rôle du juge : comment sortir de l'indivision ?), une étude sur le démembrement du droit de propriété entre l'usufruitier et le nu-propriétaire (la répartition de leurs droits et devoirs ; les opérations telles que les donations avec réserve d'usufruit ; ...), l'étude des servitudes ; la mitoyenneté. <u>Indications bibliographiques</u> : (Bibliographie non exhaustive) L. Aynès, M. Julienne, P. Malaurie, Droit des biens, 11^{ème} éd., L.G.D.J. 2025 (454 p.) ; W. Dross, Droit des biens, 7^{ème} éd., L.G.D.J., 2025, coll. « Précis Domat » (476 p.) ; S. Druffin-Bricca, Droit des biens, 16^{ème} éd. Gualino, 2026, coll. « Mémentos » (252 p.) ; V. Forti, Ph. Simler, F. Terré, Droit des biens, 11^{ème} éd., Dalloz, 2024, coll. « Précis » (1008 p.) ; C. Grimaldi, Droit des biens, 4^{ème} éd., L.G.D.J., 2024, coll. « Manuels » (744 p.) ; N. Kilgus, S. Schiller, Droit des biens, 11^{ème} éd., Dalloz, 2024, coll. « Cours » (404 p.) ; L. Leveneur, S. Mazeaud-Leveneur, Droit des biens, Le droit de propriété et ses démembrements, 3^{ème} éd., LexisNexis, 2025, coll. « Manuels » (330 p.) ; N. Reboul-Maupin, Droit des biens, 10^{ème} éd., Dalloz, 2024, coll. « HyperCours » (964 p.) ; J.-B. Seube, Droit des biens, 9^{ème} éd., LexisNexis, 2024, coll. « Objectif droit » (178 p.).
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	Course Summary: An extensive introduction focusing on the concept of *patrimoine* (a person's aggregate assets and liabilities). It covers the traditional civil law approach—specifically the classical, subjective theory of *patrimoine* developed by Aubry and Rau—as well as contemporary developments, particularly regarding the divisibility of *patrimoine*. But what constitutes these assets? A first section is dedicated to individual ownership, allowing for an examination of various types of assets based on legal classifications: movable and immovable property; rights (real rights, personal rights, etc.); and objects (tangible, intangible, fructiferous, etc.). It then addresses the right of ownership itself and its protection, as well as methods of acquiring ownership, with a particular focus on acquisitive prescription (usucapion). A second section covers collective ownership, providing an in-depth analysis (Civil Code provisions, case law, etc.) of co-ownership (*indivision*)—specifically the relevant Civil Code rules, as well as deadlock situations and the role of the courts (e.g., how to exit a co-ownership arrangement). It also examines the dismemberment of ownership rights between the usufructuary and the bare owner (allocation of rights and duties; transactions such as gifts with a retained right of usufruct, etc.), as well as easements and party-wall rights (*mitoyenneté*).